LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251212-CC_2025_192-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Roselyne ROCABOY, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Isabelle GORÉ-CHAPEL, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX,

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à J. CARREE), Mickaël DABET (pouvoir à G. HELLARD), Monique LE CLÉZIO, Henri FLAGEUL (pouvoir à G. MATHECADE), Martine POULAILLON (pouvoir à S. ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à P. PRESSE), Valérie VIDELO-RUFFAULT (pouvoir à G. KERVELLA), Henri DUROS (pouvoir à JM. SCOUARNEC), Joël FERRON (pouvoir à O. LE STRAT), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Y. LE JAN), Georges LE FRANC (pouvoir à Y. HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à A. MICHEL), Christian LE RIGUIER, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à X. HAMON), Xavier POSTAIRE, Éric ROBIN (pouvoir à B. LARVOR),

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Evelyne BOSCHER, Daniel COGUIC, Nadine OLLITRAULT, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Patrick RAULT, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD,

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2025_192 PRINTEMPS D'AUTEURS

Dans le cadre du Printemps d'auteurs organisé par la Ville de Loudéac, Loudéac communauté accueillera la semaine du 9 au 14 mars 2026 deux auteurs/illustrateurs qui iront à la rencontre des élèves de CP-CE-CM du territoire (hors Loudéac). Ces deux auteurs seront présents au salon du livre de Loudéac le samedi 14 mars 2026.

L'objectif de cette action est de renforcer la médiation autour du livre, de permettre aux élèves de rencontrer de nouveaux auteurs, et de leur faire découvrir la chaîne du livre (de la création à l'édition).

Loudéac communauté :

- Organise et finance la venue des auteurs (rémunération de leurs interventions sur la base des recommandations des tarifs de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, prise en charge des frais d'hébergement, de restauration, de transport).

- Communique aux établissements scolaires (et aux bibliothèques du réseau qui accueillent les auteurs le mercredi pour des ateliers) les éléments nécessaires au bon déroulement des rencontres (dates, horaires, matériel nécessaire…)

- Acquiert et met à la disposition du réseau des bibliothèques et des écoles les titres des livres des auteurs invités.

60 € par rencontre seront facturés aux établissements scolaires participants.

Loudéac communauté offrira un bon d'achat de 8 € aux élèves de chaque classe participante. Ce bon sera valable le samedi 14 mars 2026, au salon du livre.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251212-CC_2025_192-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent,
2. D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à facturer 60 € par rencontre aux établissements scolaires accueillant un auteur,
3. D'autoriser Monsieur le Président à donner un bon d'achat de 8 € aux élèves rencontrant un auteur.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	46	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	13		
Pour :	59	Loudéac, le 9 décembre 2025	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2025.12.12 15:25:08 +01'00'

Date : 2025.12.12 15:31:27 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 12 décembre 2025